

LETTRE D'ENTENTE

ENTRE

L'Université Laval

(Ci-après désignée « l'Employeur »)

ET

Le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

(Ci-après désigné « le Syndicat »)

Objet : Modification du calendrier du processus de promotion en vue de la titularisation 2023

ATTENDU que dans le cadre de la négociation de la convention collective entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval, les membres du SPUL ont exercé un mandat de grève durant une période de 4,6 semaines au cours de la session d'hiver 2023;

ATTENDU qu'en date du 30 mars 2023, la grève a été interrompue;

ATTENDU que les activités prévues dans le cadre du processus de promotion en vue de la titularisation ont été affectées durant la période de grève.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIIT :

Le préambule fait partie intégrante de la présente entente et sert à son interprétation.

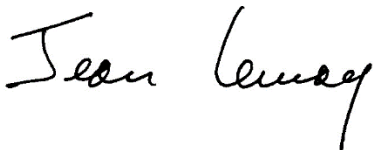
Les opérations du chapitre 4.5 suspendues durant la grève devront être réalisées selon le calendrier suivant :

- Transmission par courriel, avec confirmation de réception, d'une copie du rapport d'évaluation et du projet de recommandation par les responsables d'unité aux professeures et professeurs : au plus tard le 5 avril 2023
- Transmission par la professeure ou le professeur d'une réplique au rapport d'évaluation et au projet de recommandation, le cas échéant : au plus tard le 13 avril 2023
- Transmission par la ou le responsable d'unité à la vice-rectrice ou au vice-recteur de son rapport d'évaluation et de sa recommandation motivée ainsi que de la réplique de la professeure ou du professeur, le cas échéant : au plus tard le 18 avril 2023

- Envoi par courriel, avec confirmation de réception, d'une lettre de l'Employeur faisant état de la décision motivée à la professeure ou au professeur : au plus tard le 19 mai 2023

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente entente à Québec ce 31^e jour du mois de mars 2023.

POUR L'UNIVERSITÉ LAVAL



Jean Lemay
Vice-recteur adjoint aux affaires professorales
et académiques

**POUR LE SYNDICAT DES PROFESSEURS ET
PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**



Louis-Philippe Lampron
Président